

Offre d'emploi

Capitaine-instructrice ou capitaine-instructeur

Ton équipe : Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile

Deviens la capitaine-instructrice ou le capitaine-instructeur de toute une ville...
Deviens un maillon essentiel, un emblème de courage, de protection et de leadership. Rejoins ton équipe sur le terrain et dans la caserne qui te verra grandir autant (même plus) que les membres de ta famille. On veut te connaître !

Période d'affichage : Du 30 août au 22 septembre 2024

Type d'emploi : Poste cadre, permanent à temps complet (40 heures/semaine)

Salaire : De 93 609 \$ à 117 013 \$/année selon l'expérience de travail

Ton rôle

- Organiser, diriger et participer aux activités de formation selon les besoins de la direction;
- Supporter les équipes dans le développement des diverses spécialités;
- Développer la documentation de formation (canevas d'entraînement ou toutes autres procédures);
- Assurer la fonction d'officière ou d'officier en santé-sécurité sur une scène d'intervention (occasionnellement).

Tes avantages

- Beaucoup d'autonomie dans ton travail;
- Avantages sociaux très concurrentiels;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Journées personnelles rémunérées : 4 jours d'utilité, 10 jours de maladie.

As-tu le profil?

Exigences

- Posséder la certification « Officier 1 » et « Officier 2 » par l'ENPQ ou s'engager à l'obtenir;
- DEP en intervention en sécurité incendie;
- Posséder les accréditations « Instructeur 1 et 2 en sécurité incendie » de l'ENPQ ou équivalent;
- Posséder l'attestation collégiale « Officier en santé en sécurité incendie » ou s'engager à l'obtenir;
- Huit années d'expérience pertinente dont quatre à un poste d'officière ou d'officier;
- Posséder une très bonne connaissance du cadre légal réglementaire et normatif (ou connaissance significative des lois applicables, des règlements, des directives et procédures en vigueur, des opérations et des techniques de lutte contre les incendies);
- Faire preuve d'une capacité d'agir avec efficacité et à prendre des décisions appropriées;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 4A valide sans restriction.

Qualifications et habiletés requises

- Bonne capacité à transmettre ses connaissances (ou Forte habiletés pédagogiques auprès d'une clientèle adulte);
- Bonne capacité de communication, d'analyse, de synthèse, de planification et d'organisation;
- Être à l'aise pour animer des séances de formation en classe ou à distance;
- Excellente communication orale et écrite en français;
- Esprit d'équipe;
- Capacité d'intervention dans des situations difficiles et faire preuve de leadership;
- Satisfaire aux exigences physiques et médicales;
- S'engager à assurer une période de garde au besoin selon un horaire déterminé et offrir une grande disponibilité;
- Demeurer à une distance maximale de 25 km de route du 2250, boulevard des Forges.



Viens travailler pour ton monde.

Être capitaine-instructrice ou capitaine-instructeur pour la Ville de Trois-Rivières, c'est plus qu'un régime de retraite avantageux et des beaux horaires.

C'est changer la donne pour 144 472 Trifluviennes ou Trifluviens. Tous les jours d'une façon différente.

C'est 1 300 personnes allumées qui te donnent envie d'aller au travail le matin.

C'est une famille qui se serre les coudes et qui t'entraîne toujours vers le haut.

C'est une équipe qui est fière de ce que tu fais et qui te dit « merci ».

Concours 2024-412-A

Tu te reconnais? Envoie-nous ta candidature. En plus, ta mère va être fière.

Fais parvenir ton curriculum vitae avant le 22 septembre 2024 en spécifiant le numéro de concours dans l'objet.

Par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon le protocole d'entente sur les diverses conditions de travail applicables aux cadres de la Ville de Trois-Rivières.

emplois.v3r.net

Tu as un intérêt pour ce poste? Fais-nous part de tes questions ou de tes besoins particuliers!

Une personne de l'équipe des Ressources humaines se fera un plaisir de vous donner des précisions.

À noter que la Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

